


L'INTERCULTURALITÉ
À L'ÉCOLE MATERNELLE
ET ÉLEMENTAIRE

Vendredi 19 novembre 2010

L'interculturalité



- Une définition qui continue d'évoluer
- Un consensus qui semble se dessiner autour d'une définition
- ***l'interaction, l'échange et la communication entre les cultures où une personne reconnaît et accepte la réciprocité d'autrui***
- Une définition qui élargit le concept de multiculturalisme

- 
- La reconnaissance de chaque culture isolément ne suffit pas à créer une vraie cohésion sociale
 - L'interculturalité suppose l'interaction c'est-à-dire la reconnaissance et la réciprocité de la culture d'autrui
 - Au-delà de la coexistence, c'est apprendre à se connaître
 - L'approche interculturelle fait valoir que la diversité culturelle ne menace pas le tissu social d'une société mais l'enrichit

Le cadre de l'école

- Cinq générations après les lois scolaires fondatrice de la III^e république
- Une génération après l'instauration du collège unique
- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école : 23 avril 2005
- Institue ***un socle commun de connaissances et de compétences***
- Référence commune pour ceux qui confient leurs enfants à l'école et pour tous les enseignants

Le socle commun



Un cadre européen

Le socle commun de connaissances et de compétences s'inscrit dans la logique des **résolutions européennes sur l'orientation et la formation tout au long de la vie.**

Une obligation juridique

- Instauré par la **loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005.**
- Définit ce qu'aucun élève ne doit ignorer en fin de scolarité obligatoire
- Il s'agit d'un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques
- Le livret personnel de compétences permet de formaliser la maîtrise de ces compétences.

Le socle commun



Le préambule énonce des principes

- **Donner du sens** à la culture scolaire fondamentale, en se plaçant du **point de vue de l'élève** et en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes
- Donner les outils pour se former tout au long de la vie
- Etre en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'homme,
- La nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète

Le cadre européen : 8 compétences clés



En France : 7 compétences

Que veut dire maîtriser une compétence ?

Une compétence est un ensemble cohérent et indissociable de connaissances, capacités et attitudes

Connaissances fondamentales

connaissances à acquérir et à mobiliser dans le cadre des enseignements disciplinaires



Capacités

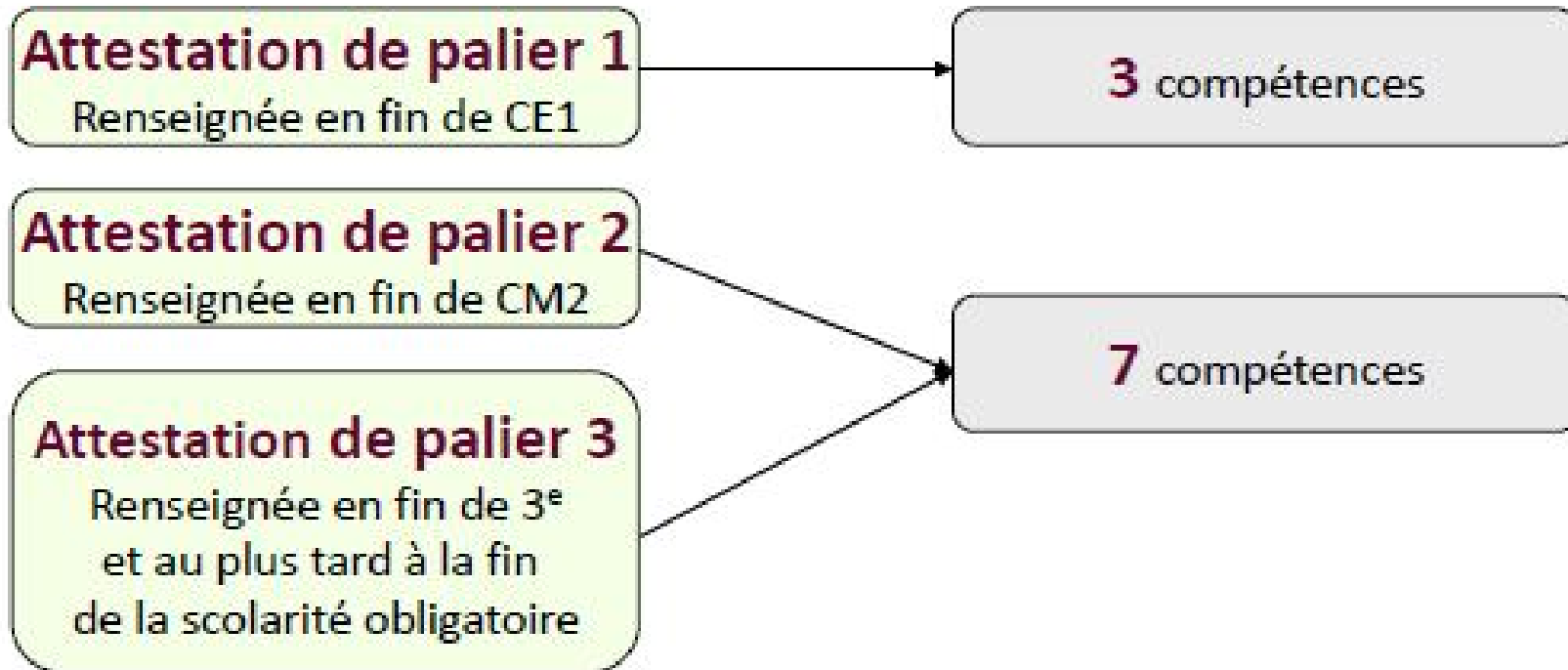
aptitudes à mettre en œuvre les connaissances dans des situations variées

Attitudes indispensables

ouverture aux autres, goût de la recherche de la vérité, respect de soi et d'autrui, curiosité, créativité


Maîtriser une compétence, c'est pouvoir mobiliser et réinvestir des connaissances, des capacités et des attitudes afin d'atteindre un objectif précis dans une situation donnée

3 attestations de maîtrise des compétences du socle



C'est le même livret pour tous les élèves, quel que soit leur parcours.

Le socle commun s'acquiert progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire

- 
- A l'école et au collège, tous les enseignements et toutes les disciplines ont un rôle à jouer dans l'acquisition du socle.
 - Dans ce cadre, les pratiques scolaires artistiques, culturelles et sportives y contribuent
 - Donner à chaque enfant les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit

La culture humaniste (programmes juin 2008)

A l'école maternelle : 5 domaines

- S'approprier le langage
- Découvrir l'écrit
- Devenir élève
- **Agir et s'exprimer avec son corps** : les activités d'expression à visée artistique que sont les rondes, les jeux dansés, le mime, la danse
- **Percevoir, sentir, imaginer, créer**

La voix et l'écoute

Pour les activités vocales, le répertoire de comptines et de chansons est issu de la tradition orale enfantine et comporte des auteurs contemporains

Apprendre à chanter en chœur. Inventer des chants. Jouer avec sa voix, avec les bruits, avec les rythmes.

Les activités structurées d'écoute affinent l'attention, développent la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive.


Apprendre à caractériser le timbre, l'intensité, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques. Ils écoutent des œuvres musicales variées.

Maîtriser peu à peu le rythme et le tempo.

La culture humaniste (programmes juin 2008)

A l'école élémentaire : un enseignement de l'histoire des arts

- Enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire des œuvres d'art
- Maîtriser les repères historiques et culturels indispensables pour comprendre les œuvres et enrichir leur pratique artistique.
- Cet enseignement, qui concerne toutes les disciplines, sollicite plus particulièrement les **enseignements artistiques et l'histoire**. Il s'appuie sur les périodes historiques étudiées en cours d'histoire à chacun des niveaux du cursus scolaire.



Les œuvres étudiées appartiennent à six grands domaines artistiques :

- Arts de l'espace : architecture, arts des jardins ;
- Arts du langage : littérature (récit, poésie) ;
- Arts du quotidien : design, objets d'art ;
- Arts du son : musique (instrumentale, vocale) ;
- Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque, marionnettes ;
- Arts du visuel : arts plastiques, cinéma, photographie.

Il s'agit d'œuvres d'art patrimoniales et contemporaines, savantes et populaires, nationales et internationales. Elles sont choisies à partir d'une **liste de référence** pour l'école primaire et des **listes de thématiques** pour le collège et le lycée.

En CP- CE1 : Éducation musicale

- Apprentissage d'un répertoire d'une dizaine de comptines ou chansons
- Ecoute d'extraits d'œuvres diverses,

Pour conduire les élèves à chanter en portant attention à la justesse tonale, à l'exactitude rythmique, à la puissance de la voix, à la respiration et à l'articulation ; ils apprennent à respecter les exigences d'une expression musicale collective ; ils s'exercent à repérer des éléments musicaux caractéristiques très simples, concernant les thèmes mélodiques, les rythmes et le tempo, les intensités, les timbres. Ils commencent à reconnaître les grandes familles d'instruments.

En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient d'une première rencontre sensible avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier.

Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts.

Compétence 5 : La culture humaniste

validation en fin de palier 1(CE1)

L'élève est capable de :

- dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts ;
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ;
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ;
- reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ;
- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur).

En CE2- CM1-CM2 : Éducation musicale

La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des sociétés, des territoires, des faits religieux et des arts ;

Elle permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques.

Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen.

Éducation musicale

- **s'appuie sur des pratiques concernant la voix et l'écoute** : jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale.
- **des jeux rythmiques** sur des formules simples joués sur des objets sonores appropriés.
- **des activités d'écoute**, comparaison des œuvres musicales, découverte de la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures.

La perception et l'identification d'éléments musicaux caractéristiques de la musique écoutée prolonge le travail engagé au CP et au CE1. Pratiques vocales et pratiques d'écoute contribuent à l'enseignement de l'histoire des arts.



L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ;
Ces œuvres leur sont présentées **en relation** avec


- **une époque,**
- **une aire géographique** (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie),
- **une forme d'expression** (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique, danse, cinéma),
- le cas échéant **une technique** (huile sur toile, gravure...),
- **un artisanat** ou une **activité créatrice vivante.**

Compétence 5 :La culture humaniste

validation en fin d'école élémentaire (palier 2)

L'élève est capable de :

- dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ;
- ***interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ;***
- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;
- identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;
- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ;
- ***reconnaitre et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ;***
- ***exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ;***
- pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;
- inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.



L'histoire des arts **en relation avec les autres enseignements** aide les élèves à **se situer** parmi les productions artistiques de **l'humanité** et les **différentes cultures** considérées dans le temps et dans l'espace.

Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et **l'universalité** de la création artistique.